



VILLE DE LA TUQUE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DU CHANTIER SUR
L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE INITIÉ PAR LE MINISTÈRE
DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

DÉPOSÉ PAR
VILLE DE LA TUQUE

QUÉBEC
JUIN 2015

MISE EN CONTEXTE

Le 11 mai 2015 à Montréal, le maire de La Tuque, M. Normand Beaudoin, a participé à une table de discussion dans le cadre du chantier sur l'acceptabilité sociale initié par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Pierre Arcand. M. Beaudoin a présenté les enjeux qui touchent plus particulièrement la région de la Haute-Mauricie concernant les projets de mise en valeur du territoire public, ainsi que ses ressources énergétiques et minérales. Ville de La Tuque étant la deuxième plus grande municipalité au Québec avec son territoire de 28 295 km², elle est particulièrement interpellée par cette consultation publique ministérielle. C'est pourquoi, la municipalité dépose ce mémoire qui contient l'essentiel des propos émis par le maire de La Tuque dans le cadre de la table de discussion, afin que les points discutés lors de cette rencontre soient pris en compte par le ministère dans sa réflexion en vue de favoriser le développement économique du Québec par la mise en valeur durable des terres et des ressources naturelles dont il a la responsabilité.

Pour bien comprendre le contexte dans lequel Ville de La Tuque intervient dans le cadre de cette consultation, il est utile de connaître la réalité latuquoise. Ville de La Tuque est une municipalité de 11 100 habitants qui sont regroupés dans trois secteurs habités : La Tuque, La Croche et Parent. La Croche et Parent étant deux anciennes municipalités fusionnées à La Tuque. Ville de La Tuque possède des compétences d'agglomération qui font en sorte qu'elle offre des services dans certains secteurs d'activités à ses deux municipalités voisines défusionnées, soit la municipalité de La Bostonnais et la municipalité de Lac-Édouard. Ces trois municipalités forment l'agglomération de La Tuque et elles couvrent un territoire total de 29 310 km², soit l'équivalent de la Belgique ou de 58 fois l'île de Montréal. Le territoire latuquois représente 75 % de la superficie totale de la région de la Mauricie.

Il n'y a plus de municipalité régionale de comté (MRC) en Haute-Mauricie depuis la fusion des municipalités de 2003. Les anciens territoires non organisés du Haut-Saint-Maurice (TNO) font maintenant partie intégrante du territoire de Ville de La Tuque. Notre municipalité est donc à la fois une ville et une MRC.

On retrouve sur ce vaste territoire : 64 pourvoiries, 9 zones d'exploitation contrôlée (zecs), 2 communautés autochtones atikamekw (Wemotaci et Opitciwan), 7 barrages et centrales hydroélectriques, 4 500 chalets dont 4 100 avec un bail de villégiature sur terre publique, plus de 10 000 lacs, plusieurs centaines de kilomètres de sentiers récréotouristiques, la ligne de chemin de fer La Tuque – Senneterre et un réseau de chemins forestiers totalisant plus de 30 000 km.

L'industrie forestière est la principale source de développement économique dans la région. Le potentiel minier fait présentement l'objet de plusieurs projets de prospection. Le principal employeur de la région est l'usine de fabrication de carton RockTenn située au cœur du milieu urbain de La Tuque. On retrouve également deux scieries importantes, l'une dans le secteur de Rivière-aux-Rats et l'autre dans le secteur de Parent. En fait, 85 % du bois qui est utilisé et transformé en Mauricie est coupé sur le territoire de Ville de La Tuque.

Il y a aussi dans la grande région de La Tuque une activité touristique importante et prospère, de même qu'un peu d'agriculture. La région travaille à la diversification de son économie. Actuellement, deux grands projets sont en préparation pour le territoire : l'implantation de la mini-centrale hydroélectrique Manouane Sipi en partenariat avec la communauté atikamekw de Wemotaci et l'implantation d'une bioraffinerie utilisant la biomasse disponible sur le territoire en partenariat avec l'entreprise privée. Un gros joueur européen est intéressé par ce projet. La Tuque a d'ailleurs organisé une mission économique en Suède et en Finlande à l'automne 2014, en collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), dans le cadre de ce projet.

Malgré sa petite taille, La Tuque a développé une grande expertise en gestion du territoire public. Une expertise basée principalement sur la concertation avec les villégiateurs, les pourvoyeurs, les industriels forestiers, les utilisateurs de sentiers récréotouristiques, etc. En vertu de ce bagage et de l'expérience acquise dans le développement du territoire dans un souci de développement durable et d'harmonisation des usages, nous considérons que nous sommes très bien placés pour partager nos idées avec le MERN dans le cadre de cette consultation. Le travail de notre équipe municipale se démarque par la qualité des services offerts principalement parce que nous sommes sur le terrain et que nous connaissons le territoire, ainsi que les gens qui l'occupent. Le service de proximité offert par notre équipe municipale sur l'ensemble de notre territoire est exceptionnel.

Ville de La Tuque a toujours priorisé le développement de son territoire dans chacune de ses actions. C'est pourquoi elle est l'une des seules municipalités au Québec à pouvoir compter sur les services d'un ingénieur forestier parmi son personnel à titre de directeur développement économique et forestier, ainsi que sur les services d'un superviseur au développement des sentiers de véhicules hors route (VHR) et relations avec les autochtones. L'équipe municipale latuquoise est unique au Québec, c'est pourquoi nous jugeons que nous sommes parmi les mieux placés pour partager avec le ministère notre vision de ce que doit être le développement et la mise en valeur du territoire public au Québec.

En ce qui concerne le maire de La Tuque, M. Normand Beaudoin, étant lui-même un forestier, il connaît très bien les enjeux liés au développement de l'énergie et la mise en valeur des ressources naturelles au Québec. Il est le fondateur de l'usine de La Tuque des Industries John Lewis, fabricant de bâtonnets de bois destinés à l'industrie alimentaire qui encore aujourd'hui donne de l'emploi à plus d'une centaine de personnes à La Tuque. M. Beaudoin a d'ailleurs reçu le 5 mai dernier, le Prix Reconnaissance 2015 de l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice, un organisme d'envergure régionale, pour souligner l'ensemble de sa contribution au développement de la forêt dans sa carrière.

NOTRE POSITION DANS LE CADRE DE CETTE CONSULTATION

L'un des joyaux naturels de la Mauricie est la rivière Saint-Maurice qui relie et unit les différents territoires de la région. Cette rivière génère des revenus pour l'État depuis plus de 100 ans puisqu'elle représente le 3^e plus gros site de production d'électricité au sein d'Hydro-Québec. Pendant plus de 100 ans, la rivière a été envahie de « pitounes » pour nourrir l'industrie forestière. Aujourd'hui la rivière est libérée du bois qui est maintenant transporté par camion et elle représente une formidable possibilité de développement économique et touristique. Le développement de la navigabilité de la rivière Saint-Maurice est l'exemple parfait d'un projet où la mise en valeur des ressources énergétiques doit favoriser l'acceptabilité sociale.

Tel que mentionné auparavant, il y a 7 centrales et barrages hydroélectriques sur le territoire de La Tuque sur la rivière Saint-Maurice. À l'exception des deux nouveaux ouvrages, Chute-Allard et Rapides-des-Cœurs, pour lesquels la municipalité a reçu des redevances, les autres ouvrages ne génèrent aucun revenu pour Ville de La Tuque. La municipalité ne peut pas retirer des revenus lors de la réfection des ouvrages, car Hydro-Québec n'est pas tenue de demander un permis de construction à la municipalité pour ses travaux. De plus, ses bâtiments et ses équipements ne peuvent pas être taxés, ce qui prive notre municipalité de centaines de milliers de dollars en revenus comparativement aux industries qui elles doivent payer un compte de taxes.

En 2009, mené par le maire de La Tuque M. Normand Beaudoin, des élus de la région ont décidé de mettre tout en œuvre pour trouver le financement permettant de permettre à nouveau la navigation sur la rivière Saint-Maurice entre la centrale de Grand-Mère à Shawinigan et la centrale La Tuque. Après plusieurs études de faisabilité, le projet a pris forme. Depuis deux ans, la navigation sur la rivière Saint-Maurice est possible. Ville de La Tuque a même procédé à l'achat de quais et réalisé l'aménagement d'une nouvelle marina pour accueillir les plaisanciers. Des bouées sont installées partout sur la rivière pour guider les plaisanciers sous la supervision de Tourisme Mauricie qui chapeaute le projet. Des dizaines de milliers de dollars ont été investis pour redonner accès à la rivière à la population et en faire un attrait touristique important pour la région.

Si aujourd'hui ce nouveau service touristique tarde à prendre l'ampleur que la région souhaite, c'est principalement parce qu'Hydro-Québec refuse de garantir un niveau d'eau suffisant dans la rivière tout l'été pour assurer la sécurité des plaisanciers. Après plusieurs rencontres infructueuses avec Hydro-Québec qui nous ont laissé un goût amer, nous sommes à bien de constater que la Société d'État agit en roi et maître sur la rivière, ce qui selon nous n'aurait pas lieu d'être. S'il y a un dossier où nous serions à même d'attendre une collaboration étroite d'Hydro-Québec qui profite de notre rivière pour faire des centaines de millions de dollars en profits chaque année, c'est bien celui-ci. Or, nos actions sont laissées lettres mortes jusqu'ici malgré nos efforts de conciliation. Il n'y a même pas d'ouverture à trouver des solutions, c'est une fin de non recevoir.

Les régions ressources comme La Tuque ont du mal à relever les défis de la diversification économique. Elles sont dépendantes de l'exploitation des ressources naturelles qui enrichissent les coffres du gouvernement du Québec ou de ses sociétés d'état, mais pas les coffres des municipalités touchées par leur exploitation. Dans ce contexte, il est souvent très frustrant de voir que les régions ressources ne servent qu'à enrichir l'ensemble de la collectivité, alors que ce sont elles qui ont les responsabilités liés aux problèmes générés par cette exploitation des ressources sans en retirer l'argent nécessaire pour accomplir ces obligations.

Le principal rôle que nous jouons, est un rôle de conciliation. Qui pensez-vous doit s'assurer de la cohabitation en forêt entre Hydro-Québec, les entreprises forestières, les villégiateurs et les utilisateurs de sentiers récréotouristiques? Qui s'occupe de calmer le jeu et de trouver des solutions lorsque Dame nature détruit des chemins d'accès importants? Qui fait le tampon entre les industriels et les villégiateurs pour éviter des pertes économiques importantes d'un côté comme de l'autre?

Sans le travail de tous les jours de notre équipe municipale, le gouvernement ne pourrait pas à la fois retirer des redevances de l'industrie forestière, de la chasse, de la pêche, de revenus de taxation auprès des entreprises forestières et touristiques sans oublier les revenus générés par la production d'hydroélectricité. Le travail que nous faisons est essentiel pour assurer la bonne marche de chacune de ces sphères d'activités qui permettent au gouvernement de retirer des revenus. Sans oublier que ce sont nos employés municipaux qui font face aux gens mécontents sur le terrain parce que leur bail de villégiature ou leurs taxes augmentent.

Qu'avons-nous en retour? Presque rien. Du moins, pas assez pour combler les dépenses liées à toutes les responsabilités pelletées dans notre cour par un gouvernement de plus en plus exigeant en matière d'environnement, de réglementation et de surveillance.

Avec un aussi grand territoire à couvrir, mais une population permanente à la baisse, comment pouvons-nous envisager à long terme de tenir le coup encore longtemps si nous ne pouvons espérer un meilleur partage des redevances liées à l'exploitation des ressources énergétiques et naturelles sur notre territoire? De plus, La Tuque est un cas particulier en raison du fait qu'elle ne peut pas compter sur l'aide d'autres municipalités importantes notamment en matière de sécurité publique. Nous n'avons pas de villes voisines d'envergure pouvant nous porter main forte. Il faut être en mesure de faire face à toutes éventualités toutes seules en cas d'urgence et il y a des coûts importants attachés à cela. Actuellement, nos citoyens sont pénalisés du fait qu'ils vivent près d'un aussi grand territoire public, car ils sont seuls à payer les factures même s'ils sont loin d'être les seuls à en profiter.

Comme mentionné plus haut, La Tuque est une municipalité pour qui le travail en équipe et la concertation sont des valeurs très importantes. Si le gouvernement redonne davantage aux régions ressources comme la nôtre, notre préoccupation sera d'en faire profiter l'ensemble de la Mauricie et non pas seulement l'agglomération de La Tuque. Nous croyons à la concertation régionale et nous sommes persuadés qu'une Mauricie forte aura des retombées pour l'ensemble de la population de Trois-Rivières jusqu'à La Tuque. Notre objectif est de faire prospérer la Mauricie, une région qui fait face à de grands défis en matière de création d'emplois et de démographie. Nous avons besoin de nouveaux leviers pour générer des projets concrets de développement qui mèneront notre région à la prospérité. Nous voulons les moyens de redorer l'image des régions ressources et de convaincre les jeunes familles qu'il y a un avenir dans nos régions ressources.

Nous avons tous les atouts pour réussir, mais ces atouts ce sont nos ressources énergétiques et naturelles, donc il faut que notre région puisse avoir les moyens de ses ambitions avec un partage plus juste des redevances liées à l'exploitation de ces ressources.

À l'heure actuelle, nous n'avons pas l'impression de recevoir notre juste part. Une autre preuve de cela : la nouvelle ligne de transport d'électricité 735 kV Chamouchouane – Bout-de-l'Île qui passera sur notre territoire. Hydro-Québec nous versera en redevance 1 % du montant total estimé des travaux parce que les règles sont faites ainsi. Or, nous savons que les estimés de coûts de travaux d'Hydro-Québec sont très rarement près de la réalité. Habituellement, les travaux coûtent beaucoup plus cher que prévu. Notre municipalité a réclamé 1 % du coût réel des travaux au lieu du coût estimé, ce qui nous permettrait d'aller chercher un peu plus. La réponse d'Hydro-Québec est non. Voilà un bel exemple de règles à changer si on veut accorder plus d'équité pour les municipalités des régions ressources. Chaque dollar de plus pour nous peut faire une grande différence.

CONCLUSION

Nous travaillons très fort pour maintenir le niveau de vie de nos citoyens sans les étouffer. Nous offrons le meilleur service possible à nos gens parce que nous offrons un service de proximité. Nous assurons l'approvisionnement de la province en électricité et en bois, pour que tout un chacun y trouve son compte. Nous offrons un paradis aux amateurs de plein air parce que notre territoire est sécuritaire et bien organisé. Cependant, pour y arriver, c'est un travail de tous les jours qui demande beaucoup d'efforts.

Pour nous, il n'est pas normal que cette responsabilité repose uniquement sur les épaules de nos 11 100 habitants. Le territoire que nous gérons et dont nous prenons soin profite à l'ensemble des Québécois de plusieurs façons. Il serait tout à fait normal qu'une partie des revenus que le gouvernement retire de ces activités nous soit retournés pour assurer ces services.

Nous sommes devenus au fil du temps des champions de la conciliation des usages. Selon nous, il est temps de reconnaître officiellement l'excellent travail que nous faisons sur le terrain en nous offrant plus d'autonomie, particulièrement en matière de financement. Voilà une belle opportunité de concrétiser la décentralisation vers les régions ressources.

Il est clair dans notre esprit que notre population sera plus facile à convaincre de l'acceptabilité des projets en matière de développement du territoire public, si elle en retire des bénéfices directs qui permettent à notre communauté de se développer. Il est temps d'améliorer l'équité et de favoriser véritablement l'occupation du territoire au Québec, donc de passer de la parole aux actes. Sinon, le pouvoir d'attraction des régions ressources continuera d'être à la baisse et ceux qui, comme nous, maintiennent le système à bout de bras vont finir par s'essouffler. Un Québec fort est un Québec qui prend soin de ses régions et qui reconnaît l'importance de leur travail en fonction de leurs succès, leurs compétences et leur expertise et non pas simplement en fonction du nombre d'habitants.

**MÉMOIRE ENVOYÉ AU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
PAR LE BIAIS DE LEUR SITE INTERNET AVEC LE FORMULAIRE REQUIS LE ??? JUIN 2015 À
L'INTÉRIEUR DU DÉLAI PRESCRIT.**